



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E66624

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2023

ÉDITÉ LE 23/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 34 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 2003 B 00002

Siret : 444 688 337 00054

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 83 03478

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 161307920

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 161307920

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : CHARLES & VIGOUROUX

137 AV CHARLES DUPUY
43700 BRIVES CHARENSAC

Téléphone : 04 71 77 00 77

Portable : 06 40 96 40 40

Site Internet : www.charlesetvigoureux.fr

E-mail : contact@charlesetvigoureux.fr

Responsabilité légale :
COZE LAURIE GÉRANTE

Fax : 04 71 77 20 75

Effectif moyen : 28 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	22/11/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/09/2019
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	23/09/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	24/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.